

# Dans les écoles, la règle « un cas de Covid-19, une fermeture » devrait perdurer, les autotests se généraliser

*Philippe Escande*

6-8 minutes

- 
- [Société](#)
  - [Coronavirus et pandémie de Covid-19](#)

Des pistes ont été évoquées à la sortie du conseil de défense, mercredi 21 avril, sur les conditions du retour à l'école lundi. Les détails doivent être donnés jeudi soir, lors de conférence de presse que donnera Jean Castex et à laquelle participera le ministre de l'éducation nationale.

Article réservé aux abonnés

Autotests pour les plus de 15 ans, multiplication des tests salivaires, protocole sanitaire strict... Des pistes de travail sur les conditions de la rentrée scolaire ont circulé, mercredi 21 avril, à la sortie du conseil de défense puis du conseil des ministres. Elles dessinent un protocole presque inchangé pour le retour à l'école le 26 avril, adossé à une forte accélération du dépistage.

Sur le plan strictement sanitaire, la règle « un cas, une fermeture » continuera de s'appliquer, confirme au *Monde* une source au sein de l'exécutif. Cette règle avait cours avant la fermeture dans les départements les plus touchés et avait provoqué, au début du printemps, la multiplication des fermetures de classe et l'exaspération d'une partie des enseignants et des parents – l'éducation nationale n'étant pas en mesure de remplacer les absents dans les classes encore ouvertes, de nombreux établissements « fantômes » s'étaient retrouvés à fonctionner avec quelques poignées d'élèves.

Lire aussi [Covid-19 : le conseil scientifique préconise les autotests au collège et au lycée dès la rentrée](#)

Si peu d'éléments ont filtré sur la taille des demi-jauges dans l'enseignement secondaire – qui reprendra en présentiel le 3 mai – ni sur l'épineuse question de la cantine, « *une chose est sûre, le protocole sanitaire ne sera pas allégé* », assure-t-on. Du côté de la rue de Grenelle, l'entourage de Jean-Michel Blanquer refuse de « *confirmer* » ces éléments et renvoie aux annonces prévues lors de la conférence de presse de Jean Castex jeudi soir, à laquelle il participera.

### « **Ce n'est pas la panacée** »

Un plan d'action a également circulé, mercredi, dans les médias au sujet des autotests, annoncés au début des vacances pour les enseignants et les élèves de plus de 15 ans. Ils pourraient être réalisés « *deux fois par semaine* » pour les enseignants, en commençant par les lycées, un ordre de grandeur confirmé au *Monde* par une source proche du gouvernement. Les jeunes de plus de 15 ans se verraient aussi proposer un autotest par semaine et par personne, à réaliser sous la surveillance d'un adulte, probablement un membre du corps enseignant.

« *Ces points doivent être discutés dans l'après-midi avec les syndicats, dit cette même source. On a bien conscience que ce n'est pas la panacée, mais il n'est pas non plus question de donner une boîte aux adolescents en leur disant : "Débrouillez-vous." Il fallait trouver une solution sans avoir à déployer du personnel médical dans toutes les classes.* » Selon nos confrères du *Parisien*, un « *objectif chiffré* » de tests par enseignant pourrait être transmis aux chefs d'établissements. Au début des vacances de printemps, le ministre de la santé, Olivier Véran, avait déjà évoqué, dans les colonnes du *JDD*, cet objectif « *d'aller jusqu'à deux tests par semaine, par élève et par enseignant* ».

L'objectif d'« *un million de tests salivaires par semaine* » devrait également être atteint « *à moyen terme* » à l'éducation nationale. Lancés en mars, les tests salivaires ont le mérite d'être moins invasifs pour les jeunes enfants – l'éducation nationale en proposait 300 000 par semaine à la veille de la fermeture des classes, début avril.

Lire aussi [Vaccination des enseignants de plus de 55 ans : une « vraie-fausse annonce » pour les syndicats](#)

## Résoudre le problème du dépistage

L'objectif du déploiement simultané des autotests et tests salivaires est de résoudre le problème du dépistage en milieu scolaire, dénoncé depuis septembre par les syndicats d'enseignants comme n'étant pas à la hauteur de l'enjeu. Les dépistages – nasopharyngés et salivaires pour les petites classes – sont proposés, mais peu utilisés dans la pratique. Le taux d'acceptation des tests salivaires est de 70 % et celui des tests nasopharyngés (réservés aux collégiens et lycéens) de 20 %.

Outre ces pistes de travail, syndicats d'enseignants et collectivités locales attendent de pied ferme des précisions sur les conditions du retour en classe le 26 avril pour les écoliers et le 3 mai pour les collégiens et lycéens – notamment sur les demi-jauges qui pourraient être mises en place au collège. L'Association des maires de France a également alerté, mercredi 21 avril, sur l'urgence de préciser l'organisation des autotests, ainsi que d'accélérer la vaccination des enseignants. Avec un âge moyen de 43 ans, le corps enseignant est encore faiblement couvert par la vaccination, qui n'est autorisée, pour l'instant, que pour 16,8 % d'entre eux – la part des plus de 55 ans. Les syndicats doivent être reçus le 22 avril en début d'après-midi au ministère de l'éducation nationale, avant une communication « à destination des personnels » et la conférence de presse de jeudi soir.

[Violaine Morin](#)

[Contribuer](#)

### Services



Privilège abonnés

LE MONDE JEUX

Découvrez  
la grille du jour

Jouer maintenant →

FORMATION PROFESSIONNELLE avec [topformation.fr](http://topformation.fr)